

FRANCE MEDIATION INFOS N° 9

Angers le 24 Février 2007

Madame, Monsieur le Président , Chers Amis,

Le succès de notre Assemblée générale du 3 Février 2007 m'empêche de résister au désir de revenir, une fois encore, vers vous, pour tenter d'en tirer ensemble les conclusions.

Votre présence très importante mérite d'être soulignée, à sa juste mesure, puisque votre participation massive, parmi toutes celles enregistrées jusqu'à ce jour, lui vaut d'être inscrite dans le « livre des records » de la Fédération.

J'y vois la preuve de l'intérêt que les représentants des Centres de Médiation portent désormais aux travaux qu'ensemble nous conduisons au sein de la Fédération.

Dans le FRANCE MEDIATION INFOS N° 8, diffusé à l'issue de l'Assemblée Générale , vous avez pu prendre connaissance, une fois rentrés sous vos latitudes respectives, tout à la fois, des derniers éléments actualisés d'information qui vous sont dûs, mais aussi des conclusions, présentées en forme de bilan, de notre action conduite pendant cette mandature de deux années qui s'achève.

Depuis notre rencontre, je me suis, tout naturellement, borné, compte tenu de la décision que j'ai prise et portée à votre connaissance, à expédier les affaires courantes, selon l'expression politiquement consacrée, dans le cadre des chantiers dont j'avais proposé, puis décidé l'ouverture, au début de mon mandat.

Je me contenterai donc de commenter les quelques annexes jointes à mon propos, à la faveur de ce **F.M.I N° 9** dont la diffusion contribuera à faire en sorte que, jusqu'au bout, comme j'en avais émis le désir, votre information aura été exhaustive.

Je regroupe ces observations, en quelques chapîtres, énoncés, sans esprit d'une quelconque priorité d'action, mais uniquement par souci d'actualisation pur et simple.

...../.....

1) L'Observatoire de la Médiation

Le projet prend forme

J'ai participé aux travaux de la réunion qui s'est tenue, à l'Assemblée Nationale, sous la présidence de Monsieur Jacques FLOCH, le Jeudi 15 Février 2007, et lors de laquelle ont été entendus, d'une part, Monsieur l'Avocat Général GUERIN, représentant Monsieur Jean Louis NADAL, Procureur Général à la Cour de Cassation, et, d'autre part, Monsieur DREYFUS, Délégué Général du Médiateur de la République, qui m'avait, antérieurement, reçu lorsqu'il m'avait été donné d'intervenir auprès de l'instance du Médiateur de la République, sur le problème de l'Observatoire, certes, mais aussi et surtout sur celui de la Validation des Acquis de l'Expérience (V.A.E) dans les conditions que vous connaissez et qui vous ont été préalablement indiquées.

J'ai relevé, dans l'intervention de Monsieur DREYFUS auquel le Président Jacques FLOCH avait demandé de conclure la réunion, que, selon lui, si le groupe parlementaire en cours de constitution a son approbation, dans la mesure où il caractérise une indiscutable pluridisciplinarité rendue nécessaire par le concept même de l'Observatoire, le champ pourrait encore en être étendu par le jeu de l'instauration d'une inter-ministériarité à trouver et qu'une visite à MATIGNON pourrait permettre d'aider dans la recherche de la solution.

A titre personnel et comme ambassadeur improvisé du groupe de travail, je ne manquerai pas d'ouvrir la réflexion lors du rendez-vous qui m'a été accordé à l'Hôtel MATIGNON, le 28 Février 2007 .

Par ailleurs, comme le **F.M.I N° 8** vous en informait, un projet d'arrêté ministériel du Garde des Sceaux a été préparé par nos Universitaires, Stephen BENSIMON et Michèle GUILLAUME - HOFFNUNG .

Ces derniers sont, d'ailleurs, chargés de préparer le texte de la lettre sollicitant un rendez-vous à la Chancellerie, qui sera co-signée par tous les membres du groupe de réflexion dont j'ai l'honneur de faire partie.

2) La Formation

La relance opérée en direction des Centres Régionaux de Formation Professionnelle des Avocats et du Conseil National des Barreaux me semble avoir réussi son impact.

En effet, le Bâtonnier Jean DENIS, Président de l'Ecole de POITIERS, et du CRFPA Centre Ouest, dans sa longue réponse, qui atteste la profonde réflexion à laquelle il s'est livré, révèle l'existence d'une ouverture possible, au sein de la Formation des Avocats, permettant d'y accueillir la discipline de la médiation (**annexe 1**)

...../.....

Alerté, le Conseil National des Barreaux a bien voulu en convenir et s'en faire l'écho puisque, par l'intermédiaire de la Présidente déléguée à la Formation, il nous est demandé la mise au point d'un module qui serait, dès lors, proposé aux Centres, dans un souci de généralisation et d'harmonisation ([annexe 2](#))

J'ai aussitôt missionné le Professeur Stephen BENSIMON, Directeur Pédagogique d' IFOMENE , pour qu'il se mette, sans plus tarder, à l'ouvrage, ([annexe 3](#)) ce qu'il commence à faire, selon les indications qu'il a bien voulu me donner, lorsque, rencontré récemment à PARIS, je l'ai interrogé à cet égard.

La Formation constituant, à l'évidence, l'une de nos priorités institutionnelles et statutaires, j'ai demandé à Laurence BARADAT de me faire tenir, sans tarder, l'intéressant rapport qu'elle a restitué en séance, lors de l' Assemblée Générale, et qui témoigne de la nécessité d'une harmonisation, sur le plan national.

Dès sa mise en forme achevée, il vous sera aussitôt acheminé ([annexe 4](#))

3) La Médiation Familiale

Cette dernière est à la croisée des chemins, depuis que la Caisse Nationale d'Allocations Familiales s'est immiscée dans le jeu, s'arrogeant, de près ou de loin, le droit d'aiguiller les financements publics vers ceux qui seront, de fait, habilités à conduire les destinées de la médiation familiale et choisis, selon des critères dont elle sera juge.

L'indispensable rapport d'Abraham ZEINI donne à chacun la mesure du caractère périlleux de l'orientation qui se dessine, pour nos Centres, et l'ampleur des contraintes qui leur seront, dans la pratique, imposées pour pouvoir émarger au budget et fonctionner dans ce domaine de la médiation familiale, aux côtés de leurs concurrents en provenance d'autres horizons professionnels ([annexe 5](#))

Comme vous le percevez, le combat à ce niveau s'est quelque peu déplacé, quant à son objet, mais il demeure d'une importance considérable et revêt un caractère, quelque part, existentiel !

4) La Promotion de la Médiation

L'action s'est poursuivie, depuis l' Assemblée Générale du 3 Février 2007, en direction des Pouvoirs Publics.

Le rendez-vous que j'avais pu obtenir, à l'Hôtel MATIGNON, au cabinet du Premier Ministre, avec Monsieur Michel CADOT, son Conseiller Technique ([annexe 6](#)) et qui devait se tenir, à la mi février, a dû être annulé, dans la mesure où l'intéressé a fait l'objet, en Conseil des Ministres, quelques jours auparavant, d'une nomination en qualité de Préfet de la Région Limousin.

Pour autant, ma demande de rendez-vous ayant été prise en compte, celui-ci, à la faveur de quelques communications téléphoniques, a été fixé à la date du 28 février 2007 à 15 Heures.

J'y serai reçu par Monsieur Philippe METTOUX Conseiller Justice du Premier Ministre.

Il portera essentiellement sur deux points, **la promotion de la médiation par la voie législative et réglementaire**, d'une part, **l'inter-ministériarité de l'Observatoire de la Médiation**, d'autre part, à la suite de l'orientation prise par la réflexion en cours, au sein du groupe de travail réuni à l'Assemblée Nationale le 15 février 2007.

Concernant la transposition de l'action de promotion de la médiation, au niveau de chacun des Centres dépendant de notre Fédération, je me permets de vous rappeler que nous disposons, grâce au vecteur de la Formation, d'un moyen de sensibiliser les différents auditoires, devant lesquels nous pouvons nous produire, à la Médiation, comme mode alternatif de règlement des conflits, et au delà même du concept, de l'existence de nos Centres, leur composition, leurs objectifs, la qualité et la compétence de leurs membres et, par conséquent, la crédibilité de l'intervention potentielle des ces derniers.

Nous étions convenus, avec la Chancellerie, d'une action concertée, dans le ressort de chaque Cour d'Appel, entre nos Centres et les Magistrats Délégués à la Formation.

Je vous l'avais précisé, il y a environ un an.

Je l'ai rappelé, lors de l'Assemblée Générale du 3 Février 2007, mon propos ayant, d'ailleurs, été relayé et approuvé, en séance, par Madame Béatrice BRENNEUR, qui nous honorait, en la circonstance, de sa présence.

L'initiative prise, sous la latitude angevine, est parfaitement transposable et imaginable sous toutes les latitudes (**annexes 7 et 8**).

5) Les Nouvelles Orientations de la Fédération

Si les travaux des différents chantiers, ouverts sous la précédente mandature, sont susceptibles de se poursuivre, dans la mesure où certains objectifs restent à atteindre, pour autant, de nouvelles fenêtres peuvent et doivent s'ouvrir, d'autres créneaux et directions être investis, de nouvelles préoccupations, voir le jour, et de nouvelles décisions, se prendre, pour que la Fédération poursuive la mission essentielle qui est la sienne.

C'est l'objet de la réunion qui se tiendra, le vendredi 2 mars 2007, au siège du Conseil National des Barreaux, date à laquelle le nouveau Conseil d' Administration se tiendra, pour y réfléchir et pour procéder à l'élection de son Bureau ainsi qu' à la désignation des responsables de ces nouvelles missions à conduire.

...../.....

Vous trouverez, sous ce pli, pour votre information personnelle, le texte de la lettre emportant convocation, que j'ai adressée, à cette fin, à chacun des administrateurs (**annexe 9**) et de celle adressée au Président du C.N.B (**annexe 10**)

J'y joins le Procès- Verbal de l'Assemblée Générale, qui se fait l'écho de son déroulement, en relatant les diverses interventions que son ordre du jour abritait (**annexe 11**).

L'information complémentaire qui me paraissait vous être due , jusqu'au dernier moment, m'aura donné la très grande satisfaction de m'adresser à vous, une fois encore.

Sachez, au soir de ces lignes, écrites en forme de message ultime, que ce que j'ai pu faire, ou seulement tenté de faire, n'a été possible que grâce au climat d'amitié qui a présidé à nos rapports.

Si, j'avais eu à faire, il y a deux ans, une campagne à l'américaine, je l'aurai sans nul doute, résumée en un sigle **I.E.A** :

- **Information**
- **Efficacité**
- **Amitié**

Dieu veuille que la réalisation ait été au rendez-vous

En tout cas, à tous ceux qui me l'ont prodiguée, merci pour leur amitié, une valeur qui est essentielle, à mes yeux, tant il est vrai que

*« l' Amitié est un joyau si pur ici bas
que seul le cœur peut lui servir d'écrin »*

Pierre GATE
Ancien Bâtonnier
Président de la F.N.C.M



